

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
<b>Commune d'Hesdin l'Abbé</b>	Objet de la Délibération :  <b>Rénovation thermique des écoles</b>
<b>Séance du 9 mars 2023</b>	

Date de la convocation : 02/03/2023	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10
Date d'affichage : 03/03/2023	Présents : 15	Représentés : 1 Votants : 16

L'An deux mil vingt-trois, le neuf mars à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

**PRESENTS :** Tous les membres en exercice à l'exception de Mrs Bruno MALLEVAEY (pouvoir à M. DE BOCK), Jean-François DESOOMER, absents excusés, Mmes Clémence HAMELLE et Bélynda FOURNIER, absentes

**Secrétaire de séance :** Dominique TREUNET

#### Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les obligations liées au décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques pour certains bâtiments tertiaires.

Il précise que les deux écoles de la commune sont concernées par ce décret et devront voir leur consommation énergétique diminuer de 40 % pour l'année 2030, de 50% pour 2040 et de 60% pour 2050.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de valider le principe de la rénovation thermique des écoles suivant le scénario "BBC rénovation" avec un phasage sur deux années et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions FARDA, FOND VERT, FNADT... ainsi que leur versement.

#### Plan de financement

Année 1 : 2023      Année 2 : 2024

Dépenses	Montant HT		Ressources	Montant HT		Taux
Travaux à réaliser	Année 1	271 929,00	Fonds vert	Année 1	162 458,88	51,48%
	Année 2	297 474,00		Année 2	186 174,86	53,93%
	Global	569 403,00		Global	348 633,74	52,76%
Année 1 : Ecole primaire			Conseil départemental FARDA	Année 1	90 000,00	28,52%
Année 2 : Ecole Maternelle				Année 2	90 000,00	26,07%
				Global	180 000,00	27,24%
Autres honoraires : Architecte - Géomètre - Diagnostics - Coordonnateur SPS - Bureau de contrôle Branchements - Calcul thermique RE 2020 Voir détails sur la note explicative	Année 1	43 644,60	Sous Total	Année 1	252 458,88	80%
	Année 2	47 744,58		Année 2	276 174,86	
	Global	91 389,18		Global	528 633,74	
			Fonds propres	Année 1	63 114,72	20%
				Année 2	69 043,72	
				Global	132 158,44	
TOTAL base éligible	Année 1	315 573,60	TOTAL RESSOURCES	Année 1	315 573,60	100%
	Année 2	345 218,58		Année 2	345 218,58	
	Global	660 792,18		Global	660 792,18	

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 062-216204487-20230309-DLB\_2023\_01\_03-DE

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

#signature#